

Poutès : le barrage continue à faire débat

EVEIL 4.11.
2009



Antoine Lardon, Roberto Epplé et Martin Arnould.

Les représentants de SOS Loire Vivante, de la fédération départementale de pêche, de l'ERN (Européen Rivers Network) et du WWF sont en colère. Une irritation, voire une exaspération induite par « les réactions et le comportement » de plusieurs parlementaires de Haute-Loire : « Trois élus bloquent la signature d'un document qui satisfait tous les partenaires, que ce soient les ONG, l'Etat, les représentants élus, le CNR et tous les producteurs d'électricité, y compris EDF, avec qui nous avons pourtant réussi à installer un dialogue convenable ».

Le président de SOS Loire Vivante - ERN Loire, ne mâche pas ses mots : « C'est petit, on a l'impression qu'ils défendent des intérêts purement locaux, alors que dans ce document, c'est l'avenir de la biodiversité qui est en jeu. Au nom de qui se permettent-ils de parler en abordant uniquement le cas de Poutès, alors que c'est de l'avenir de la production hydroélectrique durable en France qu'il s'agit ? C'est intolérable, inacceptable, d'autant qu'il n'y a eu aucune recherche du dialogue avec la société civile ».

Roberto Epplé, mais aussi Martin Arnould (responsable du programme Rivières vivantes) et Antoine Lardon (président de la fédération de pêche et de protection des milieux aquatiques de Haute-Loire) animaient une conférence de presse, mardi

matin, pour donner leur point de vue sur le cas « Poutès », ainsi que sur les conditions futures de la production hydroélectrique au niveau national. « Le 30 avril, suite aux pressions excessives de trois parlementaires de Haute-Loire, devenus en quelques mois des experts du saumon (...), le ministre de l'écologie reportait la décision d'effacement décidée par le Grenelle en octobre 2007. Jean-Louis Borloo confiait alors une nouvelle expertise à M. Philippart, enseignant à l'Université de Liège ».

Ce rapport est aujourd'hui publié. Il confirme que le barrage de Poutès est « Un ouvrage d'une autre époque, qui n'a plus sa place au XIX^e siècle dans les gorges de l'Allier qui doivent être rendues à la nature sauvage et au saumon ».

Poutès devrait donc être effacé, d'autant qu'il existe une alternative « à caractère pilote », qui permet de conserver un turbinage au fil de l'eau, à laquelle le groupement d'ONG de la campagne pour l'effacement a donné son accord. Le rapport est accompagné d'un avis de Gilles Bœuf, président du Muséum national d'histoire naturelle, qui préconise lui aussi l'effacement pour sauver une population « au patrimoine génétique exceptionnel ».

Pour le groupement d'ONG, « en osant disqualifier les scientifiques français qui travaillent depuis des décennies, pour cer-

tains, sur les migrateurs, en réduisant l'enjeu de l'effacement à un enjeu purement local, en refusant obstinément tout dialogue, en exerçant des pressions dilatoires sur leurs collègues au Parlement pour affaiblir les lois Grenelle et enfin en refusant l'alternative proposée par EDF, qui permettrait de conserver plus de 80 % de la production et des redevances du site, ces parlementaires n'ont pas honoré leur fonction électorale ».

Les acteurs associatifs environnementaux souhaitent lancer et réussir au plus vite l'effacement du barrage, ceci en se basant sur le modèle de Kernansquillec, en Bretagne, « Une œuvre pionnière, un modèle de l'ingénierie écologique, pour un investissement en dessous des 14 millions d'euros annoncé par un sénateur ».

Les ONG sont prêtes, EDF également. Pour l'heure, les défenseurs de l'environnement se posent une question : « Les parlementaires vont-ils encore faire de la résistance et bloquer la signature de la convention pour une hydroélectricité durable sur le point d'aboutir après une année de négociation ? » « Nous ne le pensons pas, mais ce conservatisme et ce décalage avec ce que veulent vraiment les gens est vraiment nuisible ».